

Le 13% de la taxe d'apprentissage finance le 100% Nature

Lycée agricole



Le 13% de la taxe d'apprentissage finance le 100% Nature

Dans le contexte sanitaire compliqué pour les jeunes, le lycée agricole a fait le choix de maintenir toutes les sorties en plein air.

Ainsi, les filières « vigne et vin » et « nature et environnement » bénéficient de nombreuses sorties. : brème du cerf, capture de chevreuils, concours de pêche, aménagement d'espaces naturels, taille de la vigne, vendanges, activités sportives, rugby ...

Bien évidemment, les mesures sanitaires sont strictement appliquées et augmentent le prix de toutes ces activités : bus plus grand, masques, gel hydroalcoolique, etc.

Grâce à ses fidèles partenaires, notamment ceux du vignoble gersois, le lycée espère continuer à proposer des formations 100% Nature.

C'est par le biais de la taxe d'apprentissage que nos établissements scolaires professionnels peuvent proposer de telles activités contribuant à la formation de nos jeunes.

Afin de participer au développement local, partenaires et entreprises peuvent contacter le lycée agri-viticole au 05.62.69.72.16, Madame Rosso les guidera dans leurs démarches. Un soutien au service des jeunes et de leur apprentissage !